

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-la-Loire-eleves-refuses-au.html>



Communiqué de presse de la section

# **Pays de la Loire : élèves refusés au lycée agricole de Laval**

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 4 juillet 2014

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## **Le Ministère de l'agriculture refuse l'inscription d'une quarantaine d'élèves au lycée agricole de Laval !**

Le Lycée agricole public de Laval a vocation à répondre à la demande de formation de toutes celles et ceux qui se destinent aux métiers de l'agriculture. La Mayenne où l'élevage est un facteur clé de l'économie départementale doit pouvoir faire face au besoin de renouvellement des générations en favorisant la qualification des futurs agriculteurs.

Les

besoins en salariés des exploitations grandissantes ne sont souvent pas couverts.

L'insertion professionnelle dans ce secteur d'activité est de plus de 90 %....

Comment comprendre et surtout accepter, dans ces conditions, que sur les 57 demandes d'entrée en seconde professionnelle au lycée agricole de Laval pour la rentrée de Septembre 2014, le Ministère de l'Agriculture et la DRAF n'autorisent que 16 inscriptions ?!!

Les discours sur la priorité donnée au secteur de la production agricole et sur le maintien des services publics, sont en totale contradiction avec les moyens attribués par le Ministère de l'agriculture qui pourtant établit dans une note de service que « les [DRAAF](#) chercheront à assouplir la gestion des effectifs par les seuils et les plafonds , en ne les maintenant que dans les filières dont les débouchés sont limités, afin de préserver l'insertion professionnelle des jeunes »

Il est plus que choquant de voir que c'est au moment du débat sur la Loi d'avenir agricole que se joue ce refus d'ouvrir l'équivalent d'une classe de 30 élèves tous motivés par un projet professionnel et souhaitant une formation agricole adaptée !

Les personnels enseignants du lycée agricole de Laval continueront de peser sur les services du Ministère pour que les jeunes, notamment les mayennais, puissent accéder à la formation de leur choix et pour que les familles ne soient pas abandonnées à l'incertitude et à l'angoisse que génère toute décision de ce type.

Laval, le 27 Juin 2014